

EDITORIAL

« Les parcs, les promenades et les jardins publics figurent au premier rang des choses excellentes que nous offre la civilisation. » Jacques Pougheol concluait ainsi un numéro de la revue *Art de Basse-Normandie* consacré aux parcs, promenades et jardins publics (n°104-1995).

A notre tour, nous invitons nos lecteurs à la balade, au fil des allées et des sentiers, entre les parterres de fleurs ou sous l'ombrage d'arbres remarquables. Nous avons retenu trois thèmes : parcs et *arboretum*, jardins et espaces naturels aménagés. Nous ne vous présentons que des espaces publics ou privés ouverts au public, mais il existe nombre de remarquables jardins ou parcs qui sont du domaine privé. Nous nous contenterons d'en rêver et d'espérer que, lors de manifestations régionales ou nationales, les grilles s'ouvrent.

La mode des parcs et *arboretum* se répand au XVIII^e siècle, écrins de châteaux (parc de Canon, Vandœuvre, Fervaques, Bourg-Saint-Léonard, les Enclos à Bénerville), où s'exprime le goût pour la nature dans le goût anglais, combiné à la rigueur française. Au XIX^e siècle, les villas balnéaires ou citadines s'entourent d'espaces paysagers (Livarot). Victor Lecesne n'hésite pas à faire dessiner le parc de son manoir de Beuzeval par MM. Alphand et Barillet-Deschamps et la villa San Carlo (Villers-sur-Mer) s'inscrit dans un vaste parc.

Les jardins, d'une surface plus modeste, sont parfois associés aux parcs en constituant une fraction de l'environnement, d'autres ne sont que des jardins d'agrément : fleurs, allées sablées, bassins et aires de jeux pour les enfants. Les espaces publics ne sont ouverts qu'à certaines heures. Arbres en bordure, parterres réguliers que contournent des allées vagabondes, les jardins optent pour des plans d'inspiration variés, à moins qu'ils ne reviennent à des formes archaïques avec les jardins de couvent (Dominicaines de Pont-l'Évêque), ou de curé (Saint-Germain-de-Livet), ou assurent un rôle de conservatoire (Saint-Pierre-sur-Dives) ou dédiés à une personnalité (Cabourg).

Le goût de la nature et le besoin de détente font éclore de nouveaux lieux de promenades : les espaces naturels protégés. La nature est là, maîtrisée, discrètement mise en valeur par les jardiniers. Autrefois sauvages, ces zones protégées se sont multipliées là où l'écosystème est fragile. Cheminement dans les dunes de Merville, ou de Cabourg, ascension vers l'ancien sémaphore de Houlgate, errance dans le Parc des Graves de Villerville, ou découverte de la source vaclusienne de L'Orbiquet. Enfin des collines, des coteaux sont des espaces vierges de toute intervention et gardent leur flore et leur faune (espace Roger Brun, coteau de Courménil).

Le thème de ce numéro d'été est vaste et certains aspects n'ont pas trouvé leur place, aussi, nous les réservons pour des numéros à venir. La balade n'est pas finie.

Françoise DUTOUR

Arboretum de Lisieux (Photo M. Guichard), Les jardins du prieuré Saint-Michel de Crouettes (Photo D. Letorey), La dune de Cabourg (Photo D. Letorey), Le parc du château de Bourg Saint-Léonard (Photo D. Letorey), Le lavoir à la source de l'Orbiquet (photo B. Dutour)